

*Dieselle
à 100 %.* p. 4

*Du neuf autour
de Bouvent.*
p. 13

*La saga du Pont-
des-Chèvres.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens



Grand format **P. 8**

LA VILLE À VOS CÔTÉS



QUAND L'HIVER S'EMBRASE !

SERGE BUATHIER



H2M À L'HEURE AFRICAINE

JEAN-JACQUES PAUGET



MARIONNETTES EN TURAKIE

SERGE BUATHIER

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Christine Larivière, elle carbure en scène
- 5 Luthier, tout un art

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Nouveau parking pour Ainterexpo

GRAND FORMAT.

- 8 La Ville à vos côtés

PETITS FORMATS.

- 13 Le quartier Bouvent-Curtafray se dessine
- 15 Brou, grand site historique et patrimonial

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 La saga du Pont-des-Chèvres

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOURG AVANCE !

C’est mon objectif et celui de toute l’équipe municipale : permettre à notre ville d’avancer, de préparer notre avenir, sans laisser personne au bord du chemin, sans aller au-delà de notre budget pour ne pas augmenter nos impôts locaux. Je m’y emploie tous les jours.

En 2018, nous poursuivons, avec la CA3B, la mutation de Bourg-en-Bresse : le Carré Amiot prendra forme avec les travaux de construction du Conservatoire et du centre commercial, le stade Verchère se modernisera encore, la rocade sud-est sera livrée et Bouvent protégé des circulations parasites.

En 2018, nous faisons des choix pour que Bourg avance partout. Pour faire face aux décisions de l’État qui fragilisent nos recettes et réduisent notre capacité d’investissement, il a fallu prendre des décisions : certains projets envisagés en centre-ville (aménagement de la place de l’Hôtel de Ville, du parc de la Madeleine ou de la rue de la République) seront différés, afin de réaliser les aménagements prévus dans les quartiers : rénovation de la rue Montesquieu, de la rue Montholon au Peloux, rénovation des vestiaires des Vennes puis de la Chagne pour tous nos jeunes footballeurs et rugbymen.

En 2018, nous privilégions les services publics de proximité : après avoir préservé la présence de la Poste au pôle Amédée Mercier, nous ferons de même à la maison de quartier des Vennes. L’Espace petite enfance du Bastion, vétuste, sera transféré à l’école Charles Jarrin, avec davantage de places pour les familles.

En 2018, avançons, ensemble. Belle année à chacune et à chacun.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Illustration Une :** Héloïse Chochois. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *lesMagazines*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

« Carbur'en scène est l'un des rares festivals à faire venir le théâtre de rue à l'intérieur, en plein hiver ».

Christine Larivière

ELLE CARBURE EN SCÈNE.

Christine Larivière conçoit le théâtre contemporain comme une dynamique à partager. Son leitmotiv ? Emporter le spectacle vivant partout où on ne l'attend pas.

Bio Express'

2004 Naissance des Dieselles

2006 Première représentation autour de textes d'auteurs de théâtre contemporain

2009 Première édition du festival *Carbur'en scène*

2012 Quitte son poste d'enseignante pour devenir intermittente du spectacle

Le théâtre et Christine Larivière c'est une histoire de rencontres. D'abord avec les textes d'auteurs contemporains, comme ceux de Rémi de Vos, dont elle découvre toute la richesse et l'humour en les lisant à haute voix lors d'un cabinet de lecture à la bibliothèque de Jasseron. Ensuite avec Caroline Nallet qu'elle croise sur un projet de spectacle amateur de la compagnie Ariadne. Ensemble, elles créent le duo Les Dieselles pour une soirée « Des notes et des mots » au bar *Bémol 13* qui permettait à chacun de s'improviser poète, musicien ou comédien. La mayonnaise prend aussitôt. Le duo à l'humour décapant monte un premier spectacle, puis enchaîne les représentations dans les festivals de spectacle vivant. Animées par la même envie de faire se rencontrer les artistes et les publics de toute sorte, Les Dieselles se lancent dans l'organisation du festival *Carbur'en*

scène qui trouve sa place dès sa première édition en 2009 et qui devient professionnel au fil du temps. Christine en fait de même en lâchant son métier de professeur de physique-chimie pour devenir intermittente du spectacle. Un grand saut qu'elle ne regrette pas un instant. « J'aimais mon métier d'enseignante, mais j'ai fait un choix. Je n'avais pas de formation en théâtre. On apprend en testant des choses, en rencontrant des gens. Et puis quand on donne du plaisir au public, c'est gagné ! » Elle emporte le théâtre partout où il n'a pas l'habitude d'entrer : en prison pour un spectacle créé avec des détenus, dans les maisons de retraite pour recueillir et écrire la parole des personnes âgées... Débordante d'énergie, Christine assure aussi la mise en scène de plusieurs projets artistiques. « À Bourg, il y a vraiment quelque chose qui se passe, estime-t-elle, le public est là et il existe une vraie dynamique. »

Bonus vidéo,
Mickaël Ourghanlian,
luthier

sur www.bourgenbresse.fr



MICKAËL OURGHANLIAN

**LUTHIER,
TOUT UN ART**

Mickaël Ourghanlian a fait de sa passion pour la musique et le travail du bois son métier. Flûtiste à bec et violoniste, cet ébéniste de formation a suivi des études de « lutherie du quatuor », à l'École nationale de Mirecourt dans les Vosges.

Après une expérience chez un luthier parisien, il s'installe à Bourg, car la ville dispose d'un établissement pouvant accueillir sa fille sourde profonde. Au 4, avenue de Lyon, Mickaël ouvre en février 2016 son atelier de lutherie. L'essentiel de son activité repose sur la restauration, la location et la vente de violons, de violoncelles et d'altos, mais il fabrique aussi des instruments sur mesure. « Chaque création est le fruit d'une écoute respectueuse, d'une connivence entre luthier et musicien. Un instrument neuf nécessite un mois et demi de travail ». Discret, Mickaël mène son ouvrage avec sérieux, habité par une joie qui rayonne lorsqu'il parle de ce métier qui offre « toujours matière à chercher » et « met des étoiles dans les yeux des enfants ».

www.luthier-bourg.fr



JIMMY CHEVALIER

**CRÉATEUR
DE BURGERS**

Un burger... oui, mais avec des produits français et frais. C'est le concept défendu par Jimmy Chevalier qui concocte de A à Z des recettes uniques de burgers dans son Rod's Coffee à l'ambiance détendue. Le mot d'ordre ? Qualité.

Après une école d'hôtellerie et une longue expérience dans les restaurants gastronomiques, Jimmy se lasse du conformisme du milieu et choisit un autre chemin, celui du « casual food » : « les clients passent leur commande à la caisse, mais sont servis à table comme dans un restaurant. Nos pains sont élaborés à Viriat, spécialement pour nous. Je fais moi-même mes steaks hachés, tout comme mes sauces. 99 % des produits utilisés dans les recettes sont frais. Nos fromages sont français et ont l'AOP ». Au fil des recettes qu'il imagine, Jimmy privilégie les produits locaux. L'an dernier, il a participé à la coupe de France de burger sans vraiment s'y préparer et il est arrivé dans les vingt premiers. Cette année, il se présentera à nouveau et cette fois, il vise le podium.



MICHEL MATRAY

CINÉPHILE AVERTI

Le mot : Cinémateur

Adhérent de la première heure, Michel Matray est depuis 5 ans le président du Cinémateur. « L'association est née en 1993 pour défendre le cinéma d'art et d'essai », raconte celui qui fut pendant 20 ans directeur de l'école Saint-Exupéry. Il a également été délégué culturel à la Fédération des œuvres laïques où une poignée de cinéphiles avait lancé une première programmation au Vox.

« Règle numéro 1 : tous les films programmés ont déjà été vus, défendus et élus en bureau du Cinémateur. Nous occupons en continu une salle et demie de la Grenette, en parfaite confiance avec le gérant de l'Amphi. En 2016, nous avons fait 27 000 entrées. Le Cinémateur est partenaire de nombreuses associations sur des événements spéciaux comme dernièrement *La justice dans l'Ain* et, bien sûr, l'événement culturel de la Ville », explique Michel Matray. L'équipe du Cinémateur planche actuellement sur son festival annuel, du 21 février au 6 mars 2018 (cf. B'en' B p. 23), et tout un programme de soirées et de rencontres avec des réalisateurs ou des producteurs...



SERGE BUATHIER

ADOPTEZ LES NAVETTES ÉLECTRIQUES

Pendant les travaux d'aménagement de l'avenue Alsace-Lorraine, les bus sont déviés par le boulevard Leclerc. Pour maintenir une desserte optimale du centre-ville, la Communauté d'agglomération a mis en place un service de navettes électriques. De passage tous les quarts d'heure, elles effectuent une boucle entre la gare SNCF et le Carré Amiot avec trois arrêts en cours de route : Préfecture dans les deux sens, Hôtel de Ville en descendant et place Quinet en remontant. Habillées aux couleurs des TUB, les navettes fonctionnent du lundi au samedi de 10 h à 18 h et sont accessibles avec un titre de transport TUB. L'achat de billets à l'unité est possible à bord. Retrouvez le parcours complet des navettes sur le site tub-bourg.fr

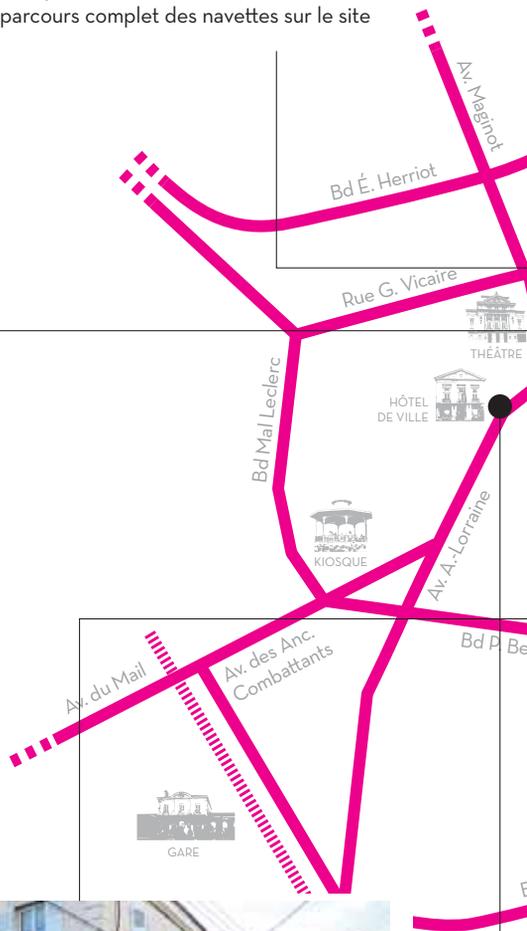
LA RUE CHARLES ROBIN RÉNOVÉE



SERGE BUATHIER

Afin d'améliorer la qualité urbaine du centre-ville et de renforcer son attractivité, la Ville poursuit la rénovation de ses voiries. Ainsi, la rue Cassin s'est offert un nouveau visage, le Carré Amiot et l'avenue Alsace-Lorraine ont entamé leur transformation et la rue Charles Robin a été rénovée, en concertation avec les riverains et les commerçants. Souvent inondée par le passé, tour à tour

rue des artisans et rue de la soif avec ses douze cafés en 1927, la rue Charles Robin a été reconfigurée entre le boulevard de Brou et le quai Groboz. Les trottoirs ont été élargis, des plates-bandes végétalisées, des arrêts minute et un quai de bus créés... Une piste cyclable a également été délimitée sur la chaussée. Coût : 237 000 €.



SÉCURISER LES ABORDS DES ÉCOLES

Rendre les entrées et les sorties des écoles plus sûres, c'est l'objectif des aménagements décidés par la Ville, en collaboration avec les enseignants et les riverains. Ainsi, en 2017, 26 000 € ont été consacrés à des travaux de sécurisation autour des écoles Charles Robin, Peloux et Carnot. Du côté de l'école du Peloux, un parking a été aménagé pour fluidifier la circulation aux horaires scolaires. Pour la maternelle Carnot, les trottoirs ont été élargis et sur la rue, une expérimentation a été menée avec la mise en place de plots placés le long des trottoirs afin de réduire la chaussée et d'instaurer un sens prioritaire pour diminuer la vitesse des automobilistes.



SERGE BUATHIER

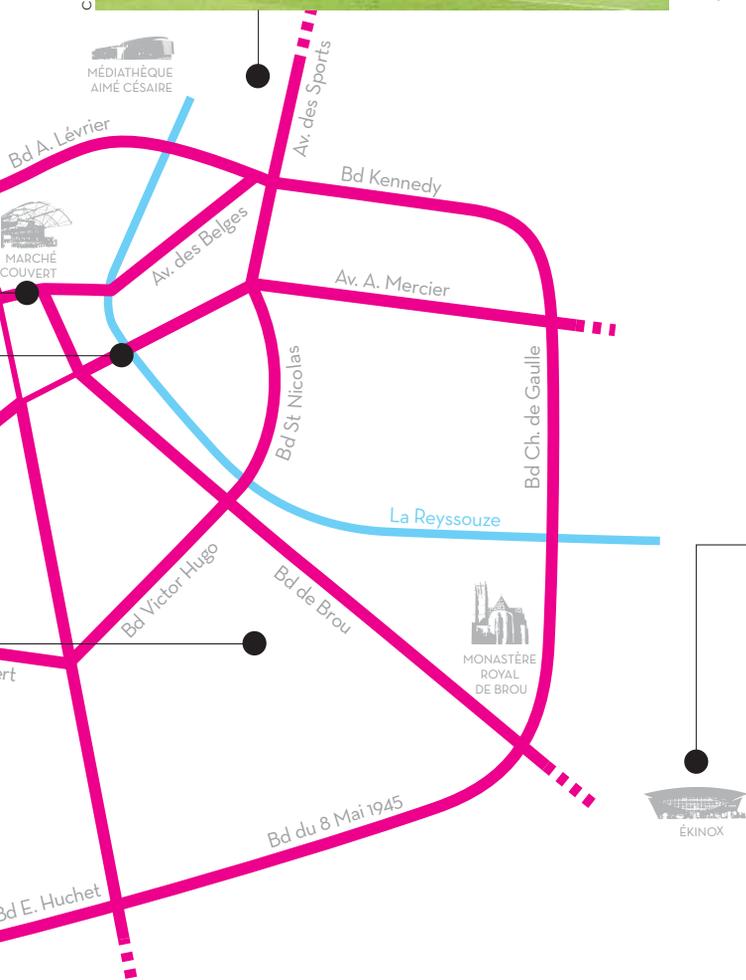


CHRISTOPHE THIEUX

VERCHÈRE POURSUIT SA MUE

Plus proche du terrain, offrant une visibilité améliorée et un meilleur confort, la nouvelle tribune nord de Verchère a été testée et approuvée par les supporters du FBBP01 et de l'USBPA. Après l'éclairage en 2014 et la réfection de la pelouse en 2016, la modernisation de l'enceinte sportive, gérée par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg, se poursuit avec cette tribune à la capacité augmentée (3200 places

assises contre 1900 auparavant) et qui affiche les couleurs des deux clubs qui y évoluent. Fin 2018, une nouvelle phase de travaux débutera avec la tribune sud qui fera à son tour peau neuve. La partie la plus ancienne sera démolie et des modifications seront apportées à la partie restante : davantage de places, vestiaires en dessous, tribune de presse... Coût pour cette phase de travaux : 2,40 M€, financés par CA3B.



1000 places à Ainterexpo

C'est un parking, un vrai, qui a vu le jour sur 22 000 m² devant l'entrée d'Ainterexpo. Oubliés le sol chaotique et le stationnement anarchique, place à 1025 places de parking tracées au sol sur bitume. Bénéficiant d'un éclairage, ce nouveau parking dispose d'une entrée et d'une sortie distinctes pour faciliter la circulation. Des parcours de recherche de places ont été créés ainsi qu'un cheminement piéton. Cet ouvrage poursuit la modernisation d'Ainterexpo, entamée en 2014 avec la construction d'Ékinox puis continuée en 2015 avec la rénovation des halls et plus récemment avec la création d'une plateforme extérieure derrière le hall C. Montant des travaux pour la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg : 500 000 €.



SERGE BUATHIER

TOUT SAVOIR SUR LES PROJETS URBAINS

Venez découvrir les grands projets urbains de Bourg grâce à un espace dédié situé dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. Cette « Maison du projet » vous dévoile tout des futures réalisations qui vont faire évoluer le visage de la ville : avenue Alsace-Lorraine, Maison de la culture et de la citoyenneté, Carré Amiot... tout est expliqué en détail. Accessible aux heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Grand format.



829 agents municipaux aux côtés des Burgiens, dont 345 à la direction des Services aux habitants.

La famille Cétabourk, une famille fictive qui ressemble à tant d'autres à Bourg, vit dans le quartier du Pont-des-Chèvres.

Agathe et Guillaume Cétabourk ont trois enfants, Léon 18 mois, Jules 6 ans et Gabrielle 8 ans.



Au quotidien, la Ville de Bourg-en-Bresse vous accompagne dans vos activités, vos projets, vos loisirs. Éclairage sur la direction des Services aux habitants, à travers une journée de la famille Cétabourk*.

Services aux habitants

LA VILLE À VOS CÔTÉS.

Interview



**JEAN-FRANÇOIS
DEBAT**

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

Quelles sont les missions de la direction des Services aux habitants de la Ville ?

Cette direction regroupe les services Petite enfance, Action éducative, Action sportive, Aînés et personnes handicapées, Hygiène et santé publique, Action sociale, Centre communal d'action sociale (CCAS), Police municipale, les missions Tranquillité publique et Handicap. Leurs dénominateurs communs : proximité, adaptation et accompagnement. Au quotidien, les agents ont à cœur de rendre un service de qualité, de comprendre les besoins des habitants pour les

prendre en compte, voire les anticiper. Dans un contexte économique difficile, quand une partie de la population rencontre des difficultés à boucler les fins de mois ou même à se nourrir, à se soigner, le service public est, à mes yeux, le dernier rempart pour maintenir la cohésion sociale.

Ces missions évoluent-elles ?

Oui, car l'écoute et la proximité obligent à adapter les organisations tout en gardant le cap de la cohérence et de l'équité. La prise en charge des usagers est de plus en plus individualisée. Certaines démarches sont accessibles sur le site Internet de la Ville (paiement en ligne du restaurant scolaire, des garderies et des ateliers périscolaires sur le portail famille*). L'interactivité est devenue une démarche régulière pour améliorer les services : le comité

d'usagers du CCAS, la démarche « Agir ensemble pour l'accès aux droits », les conseils de vie sociale associent les habitants.

La sécurité est-elle un service public comme les autres ?

Bien sûr, la Police municipale a un rôle de terrain, au plus près des Burgiens, dans la chaîne de sécurité publique, aux côtés de la Police nationale et de la Justice. Garante de la tranquillité publique, elle gère les troubles du voisinage (242 interventions en 2016), la sécurité routière, les incivilités, les animaux perdus ou errants et les objets trouvés. Elle surveille les établissements scolaires et les sites très fréquentés comme le parc de Bouvent en été. Elle encadre les événements et assure également le bon fonctionnement du stationnement dans la ville.



« Malgré la baisse continue des dotations de l'État, je refuserai de mettre en péril les services publics essentiels que sont la petite enfance, l'éducation, la santé, la sécurité et la solidarité. »

ILLUSTRATIONS :
HELOÏSE CHOCHOIS

*www.bourgenbresse.fr / Rubrique Vos démarches

7:45 Service Petite enfance

Agathe Cétabourk prend sa voiture pour aller au travail et dépose Léon, 18 mois, à l'Espace petite enfance (EPE) de la Reyssouze, l'un des huit EPE gérés par le service Petite enfance de la Ville (167 places dont 36 à la Reyssouze). Mais elle aurait pu opter pour d'autres modes d'accueil proposés par la commune, à savoir : une crèche familiale (60 places) et un relais d'assistantes maternelles.

Encadrés par des équipes diplômées (58 auxiliaires et éducatrices de jeunes enfants, 14 titulaires de CAP Petite enfance et 16 assistantes maternelles sur les 8 structures), Léon et ses camarades bénéficient d'un accueil individualisé pour aller vers l'autonomie et la socialisation.

L'ensemble des Espaces petite enfance et la crèche familiale ont mis en place un projet d'accueil commun ; ils travaillent sur les émotions des tout-petits pour faciliter la vie en collectivité, et organisent, en lien avec



947 enfants sont accueillis dans les structures Petite enfance de la Ville.



ANNAIS CHENDER

l'action sportive, le Réseau de lecture publique et la Direction des affaires culturelles, des séances destinées aux parents autour de la motricité, du livre, de la culture. Le service met en place des actions de prévention pour les parents (équilibre des repas, accidents domestiques, prévention solaire). Une attention particulière est portée à l'environnement : mobiliers avec écolabel, LED et variateurs de lumière, insonorisation des Espaces petite enfance, utilisation de produits et de couches jetables écologiques. L'accueil de Léon coûte à la Ville 8,59 € de l'heure, mais revient à 1,20 € à sa famille (tarif calculé en fonction des revenus des parents et tenant compte de la participation de la Ville et de la CAF). ■

8:40 Service Hygiène et Santé publique

Ce matin, Jules, 6 ans, est accueilli à l'école par un petit déjeuner « Nutrition santé ».

Le service Hygiène et santé publique de la Ville organise, avec d'autres partenaires, des actions « Nutrition santé » pour prévenir l'obésité infantile. Comme Jules, 1500 enfants de 0 à 12 ans et une centaine de parents ont participé en 2016-2017 aux ateliers cuisine, aux séances d'activités physiques, aux sorties à la ferme et aux créations de potagers, dans sept écoles primaires et six écoles maternelles, trois centres de loisirs et un Espace petite enfance.

Le service sensibilise aussi les familles aux risques solaires ; il est également consulté pour la qualité de l'air des équipements accueillant les enfants :



5 000 personnes reçues par la Police municipale chaque année.

8:15 Service Action éducative

Guillaume Cétabourk accompagne, à pied, Jules, 6 ans et Gabrielle, 8 ans, à l'école Louis Parant. Ils croisent des agents de la Police municipale qui verbalisent un véhicule en stationnement gênant devant l'école.

Le service Action éducative de la Ville entretient et équipe 16 groupes scolaires publics, soit 96 classes élémentaires et 55 maternelles. Chaque année, la Ville consacre 175 000 € au fonctionnement des écoles, 450 000 € à leur rénovation, 100 000 € à la réfection des cours d'écoles, 30 000 € à l'achat de matériel et de mobilier. En 2015, la Ville a lancé un ambitieux programme de rénovation énergétique des groupes scolaires. En 2016, 5 M€ ont été consacrés à la rénovation thermique des groupes scolaires Baudin, Robin et Vennes. En 2017, 3,8 M€ seront dépensés pour les rénovations thermiques de l'école Saint-Exupéry et du gymnase Favier. Objectif : réduire de 50 % la consommation énergétique. À midi, Gabrielle et Jules mangent au self de l'école : 16 agents de l'Unité de production culinaire flexible (UPCF) de la Ville préparent chaque jour 2200 repas pour les 18 restaurants scolaires, les 8 Espaces petite enfance et le restaurant universitaire. 20 % de produits locaux et 8 % d'ingrédients bios composent les menus. En 2016, 340 000 repas ont été servis à un coût variant pour les familles de 0,60 € à 3,76 € (en fonction des revenus). À noter : le coût de revient d'un repas pour la Ville est de 9,50 €.

Après la classe, Gabrielle participe à un atelier cirque encadré par l'une des 38 associations bourgiennes mobilisées pour les ateliers périscolaires. Depuis la rentrée, 2 690 enfants participent à 258 ateliers. ■



SERGE BUATHIER

3 615 enfants sont accueillis dans les écoles publiques de la Ville (2017-2018).

- choix du mobilier, produits de décoration ou d'entretien.
- En matière de santé environnementale, le service Hygiène et Santé publique traite chaque année 350 demandes d'habitants : logement, faune sauvage (rats, pigeons, ragondins, moustiques...), environnement et voisinage (bruit, ambroisie, odeurs). Le nombre de dossiers qu'il gère augmente chaque année, en raison de la précarité sociale, des nouvelles technologies ou de phénomènes naturels (chenilles processionnaires...). Le service assure aussi la surveillance de la qualité des eaux d'alimentation, de baignade (Bouvent, piscines et spas ouverts au public) et de la qualité de l'air (400 bulletins par an). En 2017, une mission de médiation en santé s'est mise en place pour mieux orienter les habitants. ■



1 500 enfants de 0 à 12 ans ont suivi l'action « Nutrition santé » en 2016-2017.

SERGE BUATHIER

8 400 personnes accueillies en 2016 par le service Action sociale et le CCAS.

10:30 Service Action sociale et CCAS

Guillaume Cétabourk a rendez-vous à la Maison sociale pour voir si la famille peut bénéficier d'une aide au paiement de sa facture d'eau. Il apprend qu'il a droit à la mutuelle communale.

Comme lui, 8 400 personnes ont été accueillies en 2016 par le service Action sociale et le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui ont également répondu à 4 200 appels téléphoniques. Cet accueil personnalisé permet d'orienter au mieux le public vers les aides adéquates. Guillaume Cétabourk, qui s'est déjà procuré un kit éco l'eau, se renseigne sur l'aide au paiement de sa facture d'eau. Le service lui propose de participer aux ateliers « Précarité énergétique ». Il apprend au passage qu'il peut bénéficier de la nouvelle mutuelle communale créée en 2017. En 2016, 798 foyers ont profité d'aides à la mobilité (cartes de bus, taxis), 186 ont obtenu des aides financières individuelles (dont 14 % sous forme de prêt). Et 114 personnes ont reçu des aides à l'accès à la culture.



SERGE BUATHIER

Première condition de l'accès aux droits, l'élection de domicile au CCAS a été déclarée pour 137 personnes en 2016. L'action sociale s'adapte en permanence à l'évolution des besoins, grâce à un comité des usagers dynamique. Un appartement relais a vu le jour pour les personnes en rupture dans leur parcours de logement à la suite d'un sinistre ou d'un accident de la vie. Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active : 134 dossiers en 2016), le CCAS a créé un jardin partagé au Bastion et intervient pour la prévention des expulsions locatives (95 dossiers suivis en 2016). ■



453 000 € ont été consacrés en 2017 à la mise en accessibilité des bâtiments municipaux.



SERGE BUATHIER

11:00 Mission Accessibilité

Avant de partir, Guillaume Cétabourk signale qu'il a du mal à circuler sur les trottoirs de son quartier avec la

poussette de Léon. En 2017, près de 200 demandes liées à l'accessibilité ou à la sécurisation des déplacements ont été adressées à la Ville par des Burgiens et par les Conseils citoyens. Ces réclamations ont été examinées lors de visites de terrain et ont bénéficié de réponses adaptées. Exemple rue Bara, où les trottoirs ont été élargis et refaits pour sécuriser l'accès à l'école maternelle Lazare Carnot, la marche d'accès au bâtiment supprimée et la place de stationnement réservée aux personnes handicapées mise aux normes. Depuis 2008, le service a mis en place une commission communale pour l'accessibilité : elle a rendu en 2017 un avis sur 20 avant-projets d'aménagement de l'espace public en concertation avec les usagers, les représentants de personnes handicapées et les services municipaux. Grâce à elle, un programme pluriannuel ►



de travaux est établi. En 2017, 313 000 € ont été consacrés à la mise en accessibilité des voiries. La Ville veille également à la mise aux normes des bâtiments municipaux recevant du public. En 2017, le club de retraités, Maria Géral, la salle de quartier et le restaurant scolaire des Vennes, le restaurant scolaire des Dîmes et les nouveaux terrains couverts du tennis clubs en ont bénéficié.

À noter : la Ville aide les commerces et les services de proximité à financer leurs travaux d'accessibilité : 40 à 50 % maximum sont alloués pour des travaux compris de 1 000 € à 10 000 € H.T. Enfin, la Ville facilite l'accès aux activités culturelles et sportives : mise à disposition de livres audio et en gros caractères par le Réseau de lecture publique et portage de documents à domicile pour les Burgiens en incapacité physique temporaire ou permanente. Des visites et des ateliers adaptés aux personnes en situation de handicap sont organisés dans les médiathèques, à H2M et à Brou... ■



SERGE BUATHIER

50 espaces sportifs (gymnases, stades, parc de loisirs de Bouvent...) sont gérés et entretenus par la Ville. Chaque année, ils sont utilisés par 105 clubs sportifs.



17:30 Service Action sportive

En sortant du travail, Agathe Cétabourk passe chercher Gabrielle à son cours de judo au gymnase Claudius Favier.

Actuellement en rénovation, ce complexe sportif bénéficie de travaux d'efficacité énergétique qui permettront à la ville d'économiser 15 000 € par an. Le gymnase sera mis en accessibilité et ses espaces intérieurs repensés. Coût de cette rénovation : 1,9 M€ T.T.C. Pendant sa journée d'école, Jules a fait deux heures de sport, avec un éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS). Chaque année, les ETAPS de la Ville interviennent 7 000 heures auprès de tous les publics (bébés, enfants, ados, adultes et personnes âgées). À la belle saison, la famille Cétabourk aime aller se ressourcer au parc de loisirs de Bouvent. Comme 5 913 Burgiens en 2017, elle bénéficie de la gratuité d'accès au plan d'eau tout l'été. ■

18:00 Service des Aînés et des Personnes handicapées

Guillaume Cétabourk passe voir sa belle-maman de 74 ans à la Résidence autonomie du quartier de la Reyssouze.

Le service des Aînés de la Ville gère deux résidences : Jean Bollard à la Reyssouze (14 logements) et Gustave Monnet aux Vennes (27 logements). Arlette, la belle-maman de M. Cétabourk souhaite bénéficier d'un service de portage de repas. Grâce au Centre communal d'action sociale (CCAS), les 65 ans et plus ou les personnes en situation de handicap peuvent, sous conditions de ressources, obtenir une aide financière pour le portage de repas, s'ils sont commandés auprès du Bon Accueil ou de Bourg Traiteur.

Le service des Aînés et des Personnes handicapées développe également de nombreuses actions de prévention médico-sociales collectives. Chaque année, Arlette participe à des sorties pédestres, encadrées par des professionnels et des bénévoles. L'été, elle apprécie les activités et les sorties

proposées les mardis et les jeudis après-midi. En cas d'épisode de canicule, elle sait que, sur inscription préalable, elle peut disposer du plan canicule pour être contactée par téléphone. Cet été, 80 personnes ont profité de ce service. À l'approche de Noël, Arlette se fait une joie d'aller au banquet de Noël organisé par la Ville. Ce repas festif est ouvert sur inscription à tous les Burgiens de 71 ans et plus. Cette année, son amie Marie-Rose, âgée de 83 ans, n'a pas pu participer au banquet, mais a eu le bonheur de recevoir un colis de produits festifs et gourmands. En 2016, 2 081 retraités burgiens ont participé au banquet de Noël ou reçu un colis. Le service des Aînés propose également, sous conditions de ressources et après évaluation par une infirmière de la Maison sociale, des chèques transports ou taxis. Enfin, pour les personnes isolées (âgées ou en situation de handicap), le service des Aînés et des Personnes handicapées a mis en place un réseau de visiteurs à domicile bénévoles. ■



CHRISTELLE MOIRAUD

En 2016,
26 541
repas ont été
livrés à domicile,
avec l'aide du
CCAS.





ARCOM DESIGN/JEAN-PIERRE POUPON

Bouvent-Curtafray

UN NOUVEAU QUARTIER SE DESSINE

Entre l'avenue Amédée Mercier et le lac de Bouvent, un nouveau quartier accueillera à l'horizon 2023 une zone économique, 140 maisons et une salle familiale.

« Le long de l'avenue Amédée Mercier, une zone d'activité économique donnera une dimension d'entrée de ville au secteur. Deux lots, viabilisés par la Ville, seront gérés par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg et les aménagements s'étaleront de 2018 à 2020 », indique le maire de Bourg, Jean-François Debat.

UN QUARTIER RÉSIDENTIEL, VERT ET APAISÉ

D'ici à 2023, environ 140 maisons sortiront de terre, à raison d'une trentaine par an.

Les constructions commenceront dès l'ouverture de la rocade sud-est, fin 2019. « Ce secteur de Bouvent, poumon vert de la ville, ne se prête pas à du logement collectif. De plus, la demande est forte pour du logement individuel en accession à la propriété à Bourg », explique Claudie Saint-André, adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Déplacements. « Nous voulons en faire un quartier harmonieux dans la durée, vert et apaisé. Il sera

1,65 M€

Coût prévisionnel de la salle familiale

140

Nombre de maison construites d'ici 2023

traversé de modes de déplacements doux et délesté des trafics de transit qui polluent actuellement le secteur », ajoute l'élue.

UNE SALLE FAMILIALE

Au printemps 2020, une salle des fêtes s'élèvera à l'ouest du quartier. « C'était un engagement fort de la campagne de 2014. La ville manque d'équipement de ce type pour les familles, mais cette salle pourra aussi être utilisée par les associations ou le monde de l'entreprise. Elle pourra recevoir 200 personnes en configuration repas ; le préau pourra être loué indépendamment », précise Jean-François Debat. « Accessibles par le chemin de Curtafray, avec une sortie sur l'avenue Amédée Mercier, la salle et son parking seront orientés en direction de la voie ferrée et protégés des lotissements par des merlons et des plantations. »



SERGE BUATHIER

Forfait Post-Stationnement : comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la réforme nationale de dépenalisation du stationnement payant est en vigueur. Si vous ne payez pas votre stationnement ou si vous dépassez la durée prévue, vous êtes soumis à un Forfait Post-Stationnement (FPS) de 20 €. Il peut être inférieur en fonction de ce que vous avez déjà payé : si vous avez réglé 2 € à l'horodateur et si vous dépassez le temps imparti, votre FPS sera de 18 €. L'avis de paiement sera envoyé à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, le Forfait Post-Stationnement est à payer dans un délai de 3 mois. Pour faire un recours, reportez-vous aux modalités indiquées au dos de l'avis de paiement.

Vive les conscrits !

Le 21 janvier, les classes en 8 réchaufferont l'atmosphère lors de la traditionnelle vague des conscrits dans les rues de la ville. Défilé



à partir de 11 h 30, apéritif à 12 h 30 sous le marché couvert. La fête se poursuivra le 27 janvier à Ainterexpo pour la grande soirée des classes.

LE CLJ FAIT DU SKI !

Du 12 au 23 février 2018, le Centre de loisirs des jeunes organise des journées ski à Menthieres pour les 12-17 ans. Débutants ou confirmés, ils seront encadrés par les éducateurs sportifs et les animateurs du service Action sportive (5 € par jour comprenant l'encadrement, le transport, les forfaits, la location du matériel).

+ Inscriptions auprès du pôle Jeunesse : 04 74 45 70 22 - www.bourgenbresse.fr



CHRISTELLE MOIRAUD

Déjections canines : 68 € d'amende



« Ceci n'est pas de l'art ! » Le message s'est affiché en ville pour sensibiliser les propriétaires de chiens au respect des espaces publics. Cette campagne de communication rappelle que les propriétaires indisciplinés sont susceptibles de payer une amende de 68 €, alors même que tout est fait pour éviter cela : 38 distributeurs de sacs et 11 canisettes en ville. La Police municipale renforce les contrôles et procède à des verbalisations. Le traitement des déjections canines coûte environ 100 000 € par an à la Ville (interventions des services Propreté urbaine, Espaces verts et Police municipale).

Vous pouvez sauver des vies

En début d'année, l'Établissement français du sang (EFS) enregistre une baisse de fréquentation des collectes de sang à cause des épidémies de l'hiver.

Il est d'autant plus important de se mobiliser ! Donner son sang, c'est possible toute l'année à l'EFS de Bourg-en-Bresse, Hôpital Fleyriat, 900, route de Paris (derrière le pôle Mère-Enfant). Ouvert le mardi, le jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h, le mercredi de 13 h à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

+ EFS de Bourg : 04 74 50 62 20 - dondesang.sante.efs.fr





SERGE BUATHIER

La question : Qui déneige ?



La réponse :

Quand la neige ou le verglas s'invitent en ville, les services municipaux sont à pied d'œuvre pour déneiger les 150 km de rues prioritaires empruntées par les bus et les axes principaux (à l'exception de 15 km de voies à grande circulation déneigées par le Conseil départemental). Une fois ces itinéraires dégagés, les voies secondaires (160 km) sont traitées. La Ville assure également le déneigement des trottoirs publics permettant d'accéder aux écoles, aux gymnases, aux arrêts de bus, aux parcs... Selon le règlement de voirie, les riverains et les commerçants sont tenus de déneiger et d'enlever le verglas de leur trottoir afin de permettre le cheminement en toute sécurité.

Chantier intergénérationnel

Vitor et Amine se sont rencontrés en octobre sur un chantier d'insertion au centre social Amédée Mercier. Unissant leurs talents, ils ont donné un coup de jeune au Café-habitants. « J'aime cette idée d'un adulte + un jeune, car je peux être dans la transmission », a expliqué Vitor tandis qu'Amine a apprécié de se retrouver « dans une bonne dynamique. » C'est dans ce nouveau décor du pôle Amédée Mercier qu'a été tournée la vidéo des vœux du maire 2018. À retrouver sur www.bourgenbresse.fr

Monuments régionaux

BROU ÉLU GRAND SITE HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

Le monastère royal de Brou a été élu par les internautes et a rejoint le Réseau des grands sites historiques et patrimoniaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une nouvelle fierté pour le Centre des monuments nationaux et la Ville de Bourg. Grâce à ce réseau, la Région renforcera son action en faveur du développement culturel et touristique du monument, qui bénéficiera de son soutien pour des projets éducatifs spécifiques et d'une communication renforcée.

Fermeture temporaire de l'église

Du 8 au 31 janvier 2018, d'importants travaux impliquent la fermeture de l'église. Les cloîtres et le musée restent accessibles. Le tarif d'entrée est adapté en conséquence. Le monastère poursuit sa cure de jouvence avant le grand rendez-vous de juin 2018 avec l'inauguration de l'ascenseur et des appartements de Marguerite d'Autriche.

www.monastere-de-brou.fr

 **Laurent Gerra**
@LaurentGerra 6 décembre 2017

Ce soir nous jouons à Nancy. Et ce sera pour @JohnnySjh, dont la scène était la vie. #JohnnyHallyday

 **Monastère royal de Brou**
@monasteredeBrou 4 décembre 2017

Pendant les travaux à #Brou, des vestiges #archéologiques ont été mis au jour. Ossements, tuiles gallo-romaines, tessons de céramique, pierre tombale médiévale. Découvertes intéressantes pour la compréhension de l'occupation du site.



ARCHIVES MUNICIPALES - STUDIO COMTET - VUE AÉRIENNE DU PONT-DES-CHÈVRES EN 1968 - 532W32-002

LA SAGA DU PONT-DES-CHÈVRES

En contrebas de la Charité, le quartier du Pont-des-Chèvres voit le jour de 1967 à 1972. Il doit son nom au pont de pierre qui enjambait la Reyssouze avant la percée du boulevard Édouard Herriot en 1964.

Champion

Découvert en 1940 par Henri Villard, président de l'Alouette des Gaules, alors qu'il court sur le stade Louis Parant, le marathonien, Alain Mimoun, décroche seize ans plus tard la médaille d'or aux Jeux olympiques de Melbourne. Le 21 juin 2003, le Pont-des-Chèvres a retrouvé « son champion » pour l'inauguration d'une rue à son nom.

Pour répondre à la croissance démographique de l'après-guerre, à l'exode rural, à l'arrivée des rapatriés d'Algérie puis des travailleurs étrangers nécessaires au développement des entreprises locales, la Ville de Bourges initie, entre 1950 et 1972, une ambitieuse politique d'aménagement urbain.

Tout en encourageant les initiatives

privées, Amédée Mercier, maire de 1945 à 1965, intervient par l'intermédiaire de l'Office municipal des H.L.M. Dès 1950, de nouveaux quartiers sortent de terre : au sud, les Vennes ; au nord, le parc de la Reyssouze et le Pont-des-Chèvres et à l'est la Croix-Blanche et les Dîmes. Pendant les Trente Glorieuses, des milliers de logements sont construits. Bourges-en-Bresse change de dimension et passe de 25 944 habitants en 1946 à 42 181 en 1975.



Le quartier du Pont-des-Chèvres porte le nom du pont qui enjambait la Reyssouze et avait été nommé ainsi, car des troupeaux de chèvres paissaient aux alentours. »

LA REYSSOUZE CANALISÉE

Dans le sillage des recherches débutées avant-guerre pour pallier les inondations de la Reyssouze, Amédée Mercier et l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées imaginent le creusement d'un canal de dérivation. En novembre 1951, le Conseil municipal approuve cet avant-projet d'aménagement du lit de la Reyssouze et de ses bras de dérivation. En 1952, le chantier commence sur le

tracé du cours naturel de la rivière. En 1955, le canal est achevé : la Reyssouze devient inoffensive. La zone inondable, qui jusque-là interdisait toute construction, est supprimée.

En 1956, l'Office municipal des H.L.M. choisit ces terrains conquis sur les zones inondables pour lancer un vaste chantier. Imaginé par l'architecte Jean Royer, il va donner vie à tout un pan de la ville jusque-là délaissé. À partir de 1959, le parc de la Reyssouze (première ZUP, zone à urbaniser en priorité) voit 1 650 logements sortir de terre.

LE DOMAINE DE TORTEREL S'URBANISE

Entre 1967 et 1972, une seconde ZUP est bâtie au Pont-des-Chèvres sur l'ancien domaine du château de Torterel* qui s'élevait à l'emplacement de la Caisse d'allocations familiales. Nous en retrouvons la trace sur un plan topographique de 1607 et dans un état des moulins et battoirs de Crève-Cœur de juillet 1741. De succession en succession, le domaine entre dans le giron de la famille de Montrevel* qui le conserve jusqu'à la Révolution. En 1964, pour lotir les champs alentour et apporter une solution aux embouteillages de la rue Vicaire et de l'avenue de Mâcon les jours de marché, le pont de pierre est détruit. « L'un des plus vieux ponts de Bourg-en-Bresse vient de disparaître, sous les coups des bulldozers, en l'espace d'une dizaine d'heures.

Le pont des Chèvres [...] a donc subi le sort réservé aux anciennes constructions qui n'ont plus leur raison d'être », lit-on dans *Le Progrès* du 6 mai 1964. Dans la foulée, un arrêté déclare l'urbanisation prioritaire de 19 hectares au Pont-des-Chèvres pour la construction de 1 000 logements, de garages et d'une salle de quartier. En 1965, le boulevard Édouard Herriot est inauguré et, en 1968, les premiers habitants s'installent le long du boulevard, places Georges Loiseau et Dupont.

En 1992, une convention Habitat et Vie sociale donne le coup d'envoi de la première opération de rénovation du quartier : amélioration esthétique des appartements et des bâtiments, réaménagement des espaces verts, créations d'un centre de loisirs et d'allées piétonnes... Cette métamorphose démarre par la déconstruction de l'îlot Dupont Bedu qui laisse place en 1993 au Torterel, un immeuble de neuf étages avec pôle d'animation sociale et associative. Fin 1994, le lifting est terminé. Mais tout n'est pas réglé, l'îlot Georges Loiseau demeure enclavé, pour y remédier la rue Alain Mimoun, reliant les rues Loiseau et Pont-des-Chèvres, est créée fin 2002.

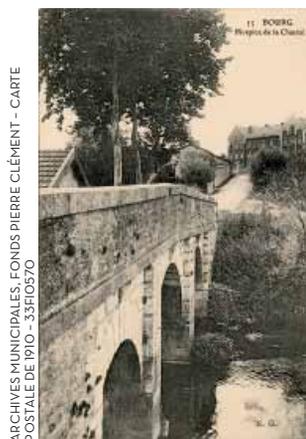
Aujourd'hui, un second programme de rénovation urbaine est lancé : 722 logements sont concernés.

* Cette maison forte a été un des nombreux domaines de la comtesse de Montrevel, qui résidait dans le château dit de Challes, situé entre l'actuel cimetière et l'avenue de Bad Kreuznach.

Sources : Archives municipales de Bourg ; Bourg de A à Z - Maurice Brocard, éditions La tour Gile ; Le « Petit canard de la Grande Reyssouze », avril 2009 ; Chronique du passé « La fin du pont des Chèvres », Rémi Riche, *Le Progrès* du 23 mai 2004.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

De Torterel au Pont-des-Chèvres



ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT - CARTE POSTALE DE 1910 - 33FIO570

Le pont des Chèvres, anciennement connu sous le nom de Torterel, était un pont d'origine antédiluvienne (un plan de 1607 atteste déjà son existence) enjambant la Reyssouze. Passage obligé pour entrer dans Bourg, ce pont en pierre, formé de trois arcades, se trouvait, à l'emplacement des feux situés en bas de la descente du Pont-des-Chèvres. En mai 1964, il a été détruit lors de la construction du boulevard Édouard Herriot. À proximité se trouvait la fontaine Saint-Jean-le-Criard qui avait la réputation de guérir les nourrissons atteints de coliques.

Quiz

1 - À quelle période a été construit le quartier du Pont-des-Chèvres ?

- a ■ Dans les années 50
- b ■ Entre 1967 et 1972

2 - Où était situé le château de Torterel ?

- a ■ À l'emplacement de la Caisse d'allocations familiales
- b ■ Rue Bourgmayeur

Réponses : 1b - 2a

Meunier, tu dors...

Situé entre les deux bras naturels de la Reyssouze, dits de Challes et de la Grenouillère, le moulin de Crève-Cœur, considéré comme l'un des plus beaux de la région, fut la propriété des familles de Montrevel, puis Convert. À la fin du XIX^e siècle, ce moulin à farine, utilisé aussi pour battre le chanvre et les écorces, passe de l'énergie hydraulique à la machine à vapeur. Dans les années 20, il perd sa grande cheminée et ferme ses portes le 1^{er} janvier 1956.



ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT - CARTE POSTALE DE 1906 - 33FIO81

Les « miracles » du quotidien

En cette période de froid, malgré la neige qui peut tomber, malgré le gel, notre conduite est sécurisée et la voiture reste sur la route traitée tôt le matin... Miracle ?

Aux heures d'entrée et de sortie des écoles, nos enfants peuvent traverser la rue en toute sécurité sur les passages piétons... Miracle ?

Nos ronds-points, parcs et jardins sont mis en scène tout au long de l'année grâce à de multiples installations originales créées et fabriquées à l'aide de matériaux recyclés qui donnent un autre ton à notre univers urbain... Miracle ?

Notre quotidien est ainsi constitué de nombreux petits « miracles » qui n'ont rien de surnaturel. Ils sont tout simplement le fait du travail quotidien des agents des services de la Ville dont nous mesurons l'efficacité dans nos rues notamment.

Malgré un contexte budgétaire difficile, le non remplacement de départs à la retraite, ou certaines

contraintes réglementaires pénalisantes, ils donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes pour que les Burgiens se sentent bien dans leur ville, et nous sommes reconnaissants pour leur engagement.

Bien sûr, nous imaginons leur frustration de ne pouvoir faire plus faute de moyens suffisants accordés, comme nous comprenons dans ce contexte certaines récriminations d'habitants parfois mécontents. À tous les agents de la Ville, ainsi qu'aux Burgiennes et aux Burgiens, nous souhaitons de très bonnes fêtes et une belle année 2018 !

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact :
bourgoxygene@gmail.com

Noël est annulé

Après les croix, les crèches, les chansons de Noël, les marchés de Noël et les cadeaux seront peut-être bientôt interdits dans l'espace public car jugés trop prosélytes ? Pendant ce temps, d'autres formes du fait religieux investissent la cité sous toutes ses formes avec la « bénédiction » des pouvoirs publics... Où cela va-t-il nous mener ? Pas besoin d'être un roi mage astrologue pour le deviner.

En attendant, les traditions résistent encore à cette folie, à cette mondialisation et au consumérisme exacerbé. Sachons nous retrouver

en famille et avec nos amis pour ce moment de trêve, sachons nous recentrer sur l'essentiel : l'amour de nos proches. Ouvrons les yeux sur notre ville de Bourg-en-Bresse qui respire de mille guirlandes et de nombreux chalets, laissons-nous envahir par la magie de Noël ! Je vous souhaite à tous de belles et chaleureuses fêtes de Noël !

Jérôme Buisson, Conseiller municipal de groupe minoritaire Front National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgenbresse.fr
 www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparcauto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages
 sur le répertoire.



SERGE BUATHIER

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



SERGE BUATHIER

DU CÔTÉ DU MARCHÉ DE NOËL



SERGE BUATHIER

LES PLANCHES EN AMATEUR



SERGE BUATHIER

FOOT SPORT ADAPTÉ



SERGE BUATHIER

SPECTACLE À LA PATINOIRE

j'aime

MON **QUARTIER**

j'agis

**DEVENEZ
CONSEILLER CITOYEN**

Infos
et bulletin de candidature
www.bourgenbresse.fr

**CONSEIL
CITOYEN**
BOURG-EN-BRESSE



www.bourgenbresse.fr